

Séance du jeudi 06 août 2026

Membres

Date de la convocation: 30/07/2026

en exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

six août deux mille vingt-six à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Dominique GIBOURDEL

Secrétaire de séance

:

Stéphane

GUILLOUARD

Présents : Xavier SCHNEIDER, Stéphane GUILLOUARD, Françoise LECUYER, Annick SIMAO, Dominique GIBOURDEL, Mickaël NOGRÉ, Catherine LEMOIGNE, Vincent GODET, Eric BAGGENSTOS, Fernande FAMECHON

Présent non-votant:

Représentés: Sylvie LEBARBIER représentée par Mickaël NOGRÉ

Excusés:

**Objet : Enfouissement du réseau
DE_035_2026**

Considérant que la commune souhaite poursuivre ses efforts en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de la sécurisation des réseaux et de la valorisation de son patrimoine communal,

Considérant l'intérêt que représente l'enfouissement des réseaux aériens, notamment pour améliorer l'esthétique des espaces publics et limiter l'impact visuel des réseaux,

Considérant que le nouveau Conseil Municipal souhaite renouveler et confirmer l'intérêt de la commune pour la réalisation d'une opération d'enfouissement des réseaux sur le territoire communal,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DÉCIDE :

- de **renouveler son intérêt auprès du Territoire d'Énergie de l'Orne (TE61)** pour la réalisation d'une opération d'enfouissement des réseaux sur le territoire de la commune ;
- de solliciter le TE61 afin qu'il puisse **réexaminer le projet**, préciser les secteurs susceptibles d'être concernés et informer la commune des modalités techniques et financières de sa réalisation ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre contact avec les services du TE61 et à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'instruction de ce projet ;
- de préciser que la présente délibération **ne vaut pas engagement définitif de réalisation des travaux**, ceux-ci étant subordonnés à la définition du projet, à l'estimation de son coût et à l'accord ultérieur du Conseil Municipal sur les modalités financières.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Xavier SCHNEIDER



Date de transmission de l'acte: 20/08/2026

Date de réception de l'AR: 20/08/2026

061-216104901-DE_035_2026-DE

A G E D I

Compte de la présente délibération

